



## **Journée thématique** **« La gestion des risques de fraude »** **Mercredi 24 février 2010**

Suite à la très grande popularité de la table de ronde tenue en 2009 sur le sujet, l'IVIQ vous propose une journée complète avec trois conférenciers experts dans le domaine.

**Messaoud Abda**, CGA, CICA, MBA, FICB, ACFE  
Professeur  
Responsable du Programme de lutte contre la criminalité financière  
Faculté d'administration, Université de Sherbrooke

**Pierre Gagné**,  
Directeur de la vérification interne, des enquêtes et de l'évaluation à Revenu Québec

**Luc Landry**, FCGA, BAA  
Responsable de division, Service des enquêtes sur la criminalité financière organisée  
Sûreté du Québec

---

### **Horaire proposé**

8h30 Accueil des participants

9H00 Messaoud Abda,  
« Le rôle du vérificateur dans la lutte contre la criminalité financière »

10h30 Pause

10h45 Pierre Gagné,  
« La vérification interne : Un appui à la haute direction dans sa gestion des risques de fraude »

12h15 Dîner sur place

13h30 Luc Landry,  
« Le dépistage, le comportement du comptable et le secret professionnel en situation de fraude financière »

15h30 Conclusion, Discussion et Réseautage

### ***Le rôle du vérificateur dans la lutte contre la criminalité financière par Messaoud Abda***

La lutte contre la criminalité financière, devient de plus en plus complexe, et la participation des professionnels est devenue impérative pour contrer ce fléau social, la répression a montré ses limites à prévenir le crime financier. Le Vérificateur occupe une place privilégiée, grâce à son accès à l'information et son expertise le prédisposant à la détection des activités frauduleuses. Le vérificateur est souvent pris à partie par le public et les médias, son rôle est mal compris et il est associé malgré lui à des scandales financiers qu'il ne contrôle pas. Un éclairage de ce qu'il peut et ne peut pas faire aidera l'ensemble des acteurs anti-fraude à assurer une meilleure protection du public.

- Étendue de la responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers : différencier les causes des symptômes de la fraude
- Le vérificateur interne ou externe : qui est le plus responsable?
- Le vérificateur et le scepticisme professionnel
- Le vérificateur et cadre COSO : les signaux d'alerte « Red Flag »
- Gouvernance et culture organisationnelle
- Le Vérificateur interne et le CFE (Certified Fraud Examiner)
- Rôle et responsabilité des acteurs anti-fraude

### ***La vérification interne, un appui à la haute direction dans sa gestion des risques de fraude par Pierre Gagné***

Le risque de fraude est une préoccupation constante d'une bonne gouvernance. D'ailleurs, la haute direction est souvent interpellée au regard des mécanismes préventifs et détectifs dont elle dispose. A cet effet, l'un de ces outils est la Vérification interne qui peut contribuer à fournir à la haute direction une assurance à différent égard quant à l'application des mécanismes et au traitement de certaines situations. La présentation vise à communiquer une réflexion et une pratique à ce sujet.

### ***Le dépistage, le comportement du comptable et le secret professionnel en situation de fraude financière par Luc Landry***

La conférence traite en premier lieu des principaux signes ou des indices permettant au vérificateur, de déceler la présence d'un acte criminel tel la fraude lors de la préparation des états financiers. Dans la situation où l'expert-comptable soupçonne une telle infraction, la conférence informe sur les avenues possibles de dénonciation tout en respectant le secret professionnel prévu au code d'éthique de l'expert-comptable.

## Coordonnées

**Date :** 24 février 2010

**Horaire :** De 8h30 à 16h00

**Endroit :** Hôtel Plaza Québec, Salle Carmen  
3031, boul. Laurier, Québec

**Tarif :** Membre IIA : 75.00 \$ plus taxes applicables

Non membre IIA: 90.00 \$ plus taxes applicables

Incluant : l'accueil, petit déjeuner continental, pauses café et repas du midi.

**Date limite d'inscription : 19 février 2010**

Selon la modalité choisie, veuillez contacter **Paul Dion** :

**Par télécopieur :** (418) 684-5395

**Par téléphone :** (418) 684-5000 poste 5019

**Par courriel :** [Paul.Dion@inalco.com](mailto:Paul.Dion@inalco.com)

**Par internet :** [Compléter le formulaire](#) (que recevra M. Paul Dion)

**N. B. Des frais de 50,00 \$, pour les désistements à moins de 48 heures, seront exigés des personnes qui n'auront pas informé Monsieur Dion ou son représentant de l'annulation de son inscription. La personne peut être remplacée par un ou une collègue de travail si elle le désire. Nous sommes tenus de demander les taxes de ventes applicables TPS et TVQ.**